

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

:

Badge attribué à : acarou-cshc-qc-ca
<https://www.cadre21.org/membres/acaron-cshc-qc-ca>

Date d'obtention : 2025-02-07 15:42:26

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1- Recevoir un signalement
- 2- Remplir le questionnaire d'évaluation auprès de la personne qui signale
- 3- Remplir le questionnaire d'évaluation auprès de la victime
- 4- Remplir le questionnaire d'évaluation auprès de témoin de la situation
- 5- au fil des questionnaire, si les personne ont les images pornographique sur les appareils, les confisquer a l'aide du sac
- 6- Analyse s'il sagissait d'un acte malvaillant. Si la réponse est non, rencontrer la personne qui a envoyer les photos ou montrer a d'autre afin de remplir le questionnaire. Si oui, le rencontrer simplement pour confisquer le téléphone et communiquer avec les policier immédiatement
- 7- Contacter les policiers afin de remettre les téléphones ainsi que les copies des questionnaires d'évaluation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important d'agir rapidement. Il faut agir avec confiance et se conformer de façon méthodique au étape. Il est important de ne pas trop en faire, si il y a présenc e de malvaillance, mais il faut aussi ne pas laisser glisser des jeunes avec la photo sinon, elle pourrait refaire surface. Il est aussi important de ne pas être dans le jugement et de nommer au victime que nous les croyons et que nous somme ici pour les aider afin que la situation cesse. La chose que nous devons toujours garder en tête, c'est de préserver l'intégrité de la victime. Chacune des étapes doit travailler cela.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, la partie la plus délicate a mes yeux, est de s'assurer d'avoir confisquer tout les téléphone concerner afin d'évite qu'il y ait autre personnes qui puissent devenir impliquer. Aussi, si un jeune refuse de remettre son téléphone, je crois que je trouverais cela difficile. J'aurais peur que la situation aggrave avant l'arriver des policiers. Aussi, je crois que si nous ne connaissons pas l'élève victime, elle pourrais omettre certain détail, par peur de jugement de notre part. Il est donc très important de mettre les jeunes en confiance.